

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS SUIVANTS  
1031-30-2026, 1134-04-2026 ET 1172-01-2026

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 7 avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les règlements suivants :

- Règlement 1031-30-2026 modifiant le Règlement 1031-2016, tel qu'amendé, relatif à la circulation et au stationnement;
- Règlement 1134-04-2026 modifiant le Règlement 1134-2023, tel qu'amendé, concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal;
- Règlement 1172-01-2026 modifiant le Règlement 1172-2025, tel qu'amendé, décrétant l'adoption des tarifs de la Ville de Bromont (exercice financier 2026)

Prenez en outre avis que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi. Ils sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville à la page suivante : <https://www.bromont.net/administration-municipale/avis-publics/>

Bromont, ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2026.

Marie-Pier Therrien  
Greffière adjointe